

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE LA LIGUE LORRAINE DE BASKET-BALL**  
**Samedi 20 Juin 2015 au VAL D'AJOL (88)**



**RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL**  
(présenté par Pierre JOLIMET)

**RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES :**

**SPORTIVE**

(présenté par Laurent KULINICZ)

**TECHNIQUE**

(présenté par Eric BETTIOL)

**STATUTS ET REGLEMENTS**

(présenté par Luc VALETTE)

**SALLES ET TERRAINS**

(présenté par Pierre JOLIMET)

*C.R.O. (non communiqué)*

*DISCIPLINE (non communiqué)*

*FEMININE (non communiqué)*

*MEDICALE (non communiqué)*



# RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET



Malgré beaucoup de temps passé au Pôle Féminin rue Charles de Foucauld à NANCY, Bertrand, notre directeur administratif, conduit parfaitement le bureau de la Ligue bien secondé par nos deux secrétaires Isabelle et Carole, je les félicite pour tous le travail accompli au cours de l'année.

## Point sur les licences

Nous notons une légère progression pour notre Ligue de 109 licenciés soit une augmentation de + 0,92% pour un total de 11 936 licenciés au 19 Mai 2015 (voir le détail par Comité Départemental dans les pages suivantes).

## Quelques brèves de la FFBB

- Organisation de l'EUROBASKET Masculin en France du 05 au 20 Septembre 2015 (nous en parlons ci-après).
- Tournoi de préparation de l'Equipe de France Féminine pour l'EUROBASKET 2015 à Roanne le 14 Mai 2015 : SERBIE - SLOVAQUIE et FRANCE - GRANDE-BRETAGNE. EUROBASKET qui doit se dérouler en Hongrie du 11 au 28 Juin 2015.

## Infos diverses

Manifestations organisées par la LLBB :

- Verdun accueille cette année le ALL STAR GAME Lorraine, parrainé par le joueur emblématique du SLUC NANCY, Florent PIETRUS.  
(Nous aurons ce jour une pensée particulière pour notre ami Claude FLORIMONT, Président du Comité de Meuse, disparu prématurément après une courte maladie.)
- Visite du Président Fédéral : Jean-Pierre SIUTAT nous a fait l'honneur de sa visite le lundi 02 Mars 2015, visite axée entre autre sur l'organisation de l'EURO BASKET Masculin en France du 05 au 20 Septembre 2015 à Montpellier et au stade Pierre Monroy à Lille. Il reste encore beaucoup de billets à vendre (au total 320 000 billets sont à écouler).  
La France sera l'équipe à battre, après son titre européen obtenu en 2013 et sa médaille de Bronze obtenu en 2015 en Espagne.

- FRANCE - SERBIE

Un avant-goût sera présenté à Gentilly le 07 Août 2015 avec la rencontre FRANCE - SERBIE (organisée conjointement par le SLUC NANCY, le CD.54 et la LLBB). Il reste encore des places...

Entre les Bleus de Tony PARKER, Champions d'Europe en Titre, médaillés de Bronze aux Championnats du Monde l'an dernier en Espagne et les Serbes, l'affiche fait rêver et Gentilly devrait « sonner le plein », même en plein été (vacances).

- Organisation de l'OPEN STAN, Tournoi 3X3 du 12 au 14 Juin 2015.
- OPEN FEMININ, 1<sup>ère</sup> journée de championnat PNF sur un même lieu.
- A l'heure actuelle, le SLUC NANCY PROA n'est pas encore en Play-offs, croisons les doigts.
- TIC (Tournoi Inter Comités).
- TIL (Tournoi Inter Ligues).

Ci-après le tableau des résultats des clubs évoluant en Championnat de France et dans notre ligue.

CLUBS	DIVISION	CLASST	SITUATION
GET VOSGES	NM1	11 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
UNION STE MARIE METZ BASKET	NM2	7 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
JOEUF-HOMECOURT BASKET	NM2	11 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
EB. MIRECOURT	NM3	5 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
BC. LONGWY-REHON	NM3	7 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
SAINT-DIE VB.	NM3	9 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
LUDRES PT-ST-VINCENT BC.	NM3	10 <sup>ème</sup>	DESCENTE
SLUC NANCY BA.	NMU18	3 <sup>ème</sup>	/
JOEUF-HOMECOURT	NMU17	6 <sup>ème</sup>	/
SLUC NANCY BA.	NMU15Elite	4 <sup>ème</sup>	/
METZ BC.	NF3	7 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
HAUT DU LIEVRE NANCY	NF3	12 <sup>ème</sup>	DESCENTE
UNION METZ NANCY BASKET	NFU17	1 <sup>er</sup>	/
UNION METZ NANCY BASKET	NFU15Elite	5 <sup>ème</sup>	/

Dernière minute : Bravo au SLUC NANCY PRO qui accède à la demi-finale contre Limoges après avoir battu Nanterre en deux manches.

### Réforme Territoriale

Comme chacun le sait, une réforme va transformer l'architecture territoriale de la République.

Le Conseil Constitutionnel a validé par le vote le 15 Janvier 2015, la nouvelle carte réduisant le nombre des régions de 22 à 13, sa mise en place devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 et cette réforme devrait se mettre en place rapidement.

Dès Mai 2015, les Préfets de régions et les Directeurs régionaux seront désignés.

Les principes directeurs des réorganisations seront adressés en Mai 2015 et nous aurons à les étudier afin d'en saisir les axes majeurs en lien avec nos interrogations et ajustements éventuels.

En Juin 2016 au plus tard, les assemblées nouvellement élues donneront un avis sur le choix des chefs-lieux définitifs (des chefs-lieux provisoires seront fixés l'été 2015) et se prononceront sur l'emplacement des Hôtels de région.

En Septembre 2016, le gouvernement arrêtera par décret la liste des chefs-lieux définitifs.

Pour la Ligue Lorraine, voici la composition du Comité de Coordination Régional (CCR) :

- Le Président de Ligue, André TERNARD
- Deux Présidents de Comités :
  - o Luc VALLETTE - CD.88
  - o Thierry BILICHTIN - CD.54
- Un salarié territorial, Bertrand TERNARD

Les CCR devront fournir au plus tard le 15 Octobre 2015, les dates des finales régionales « Nouvelles Régions » pour le titre de champion !

Effectivement, beaucoup de changement en perspective, nous aurons l'occasion d'en reparler...

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les rapports des Présidents des différentes commissions régionales :

Commission Sportive : L. KULINICZ

Commission Technique : E. BETTIOL

Commission Régionale des Officiels (CRO) : G. RAMBAUD

Commission Discipline : T. BILICHTIN

Commission Statuts et Règlements : L. VALETTE

Commission Salles et Terrains : P. JOLIMET

Commission Féminine : K. HENIQUI

Commission Médicale : JM. GEOFFROY

Trésorerie : M. MERKLING

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Le Secrétaire Général de la LLBB,  
P. JOLIMET

# RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Présenté par Monsieur Laurent KULINICZ



La Commission Sportive Régionale se réunit au siège de la Ligue tous les jeudis pour homologuer les rencontres du WE précédent ; contrôler le respect de la règle du brûlage (rencontres nationales et régionales) ; contrôler les qualifications, les surclassements ; relever les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport ; contrôler les feuilles de marque pour y relever toutes les anomalies et il y en a ; etc.

Le bilan administratif de la saison est le suivant :

- Gestion de + 1500 rencontres, championnats, coupes, phases finales, inter-comités, etc ;
- 20 rencontres ont été données perdues par forfaits contre 7 en 2013/2014 ;
- 4 rencontres ont été données perdues par pénalité contre 2 en 2013/2014 : 2 par la CSR et 2 par la Commission de Discipline ;

## LES CHAMPIONNATS FEMININS

Première saison jouée avec la nouvelle formule de compétition féminine, mixte région/département, qui sera reconduite la saison prochaine. La PN F reste une compétition 100% régionale.

Une première phase départementale qui regroupera toutes les équipes seniors féminines des 4 comités départementaux ainsi que les équipes ayant participées au championnat régional Excellence et celles reléguées de la Pré-Nationale.

Ensuite une seconde phase à deux niveaux. Un niveau régional qui regroupera seize équipes issues de la phase une et un niveau départemental qui réunira les équipes restantes.

### **OPEN FEMININ :**

---

L'Open sera reconduit et se déroulera le dimanche 04 octobre 2015 comme les saisons précédentes à Tomblaine.

## PRE-NATIONALE FEMININE :

La PN F a été constituée de 12 équipes. Une équipe accède à la NF 3 -ASPTT Nancy- et 3 équipes sont reléguées en championnat départemental ; Arnaville, Rombas et Sarrebourg. L'accédante 2013/2014 au championnat national ne sera restée qu'une saison à ce niveau et elle retrouvera malheureusement la PN F la saison prochaine.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
🏆 1	<b>ASPTT NANCY</b>	44	22	22	0							1708	883	-
↔ 2	VANDOEUVRE	39	22	17	5							1459	1219	0,11368
↔ 3	BOULANGE	39	22	17	5							1456	1156	0,08796
↔ 4	NILVANGE	38	22	16	6							1639	1327	-
↔ 5	TOUL-	34	22	12	10							1403	1423	-
↔ 6	ASP STE MARIE	33	22	11	11							1361	1498	-
↔ 7	GET VOSGES -	32	22	10	12							1244	1318	-
↔ 8	METZ BC - 2	29	22	7	15							1187	1270	0,11080
↔ 9	SLUC NANCY	29	22	7	15							1243	1501	0,09897
🏆 10	GS ARNAVILLE	29	22	7	15							1347	1568	0,09298
🏆 11	ROMBAS OC -	28	22	6	16							1144	1424	-
🏆 12	SARREBOURG	22	22	0	22							998	1602	-

## EXCELLENCE FEMININE :

16 équipes, réparties en deux poules géographiques de 8, issues de la phase départementale ont participées à l'Excellence régionale.

Les 2 premières de chaque poule ont disputées un final four qui a désigné la championne -Joeuf- et les 3 équipes qui accèdent à la PN F ; Mirecourt, Joeuf et Silvange.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT	
									ARB	ENT	JEU				
<b>POULE A</b>															
🏆 1	<b>MIRECOURT</b>	28	14	14	0							910	646	-	
🏆 2	ASPTT NANCY- 2	23	14	9	5							738	714	-	
🏆 3	B C Thermal	22	14	8	6							851	715	-	
🏆 4	DOMBASLE	21	14	7	7							749	810	-	
🏆 5	GET VOSGES 2	20	14	6	8							780	801	-	
🏆 6	LONGEVILLE	19	14	5	9							780	860	-	
🏆 7	CTC SEL ET VERI	15	14	2	11		1					557	714	-	
🏆 8	SAINT MAX	14	14	5	7		2				-3	615	720	-	
<b>POULE B</b>															
🏆 1	<b>JOEUF</b>	28	14	14	0							1000	522	-	
🏆 2	SILVANGE	25	14	11	3							980	691	-	
🏆 3	ASC CHARNY	22	14	8	6							714	797	-	
🏆 4	CSE FOLKLING	21	14	9	5						-2	808	740	-	

↔	5	BCV VERDUN	20	14	6	8							712	778	-
↔	6	BOULANGE	16	14	4	10							629	885	0,10313
↔	7	ST NICOLAS	16	14	2	12							619	893	0,09697
↔	8	JOUDREVILE P B	14	14	2	10			2				611	767	-
<b>BARRAGE</b>															
↔	1	<b>JOEUF</b>	4	3	2	0							121	78	-
↔	2	US SILVANGE	3	3	1	1							122	101	0,12079
↔	3	MIRECOURT	3	3	1	1							94	128	0,07344
↔	4	ASPTT NANCY 2	2	3	0	2							84	114	-

## LES CHAMPIONNATS MASCULINS

### PRE-NATIONALE MASCULINE

14 équipes ont participées à la compétiens régionale. *Silvange* accède à la NM 3 et *Le Val d'AJol* est relégué directement en excellence.

Suite au barrage PN M / EX M ce sont les deux équipes d'excellence -*Joeuf* et *Mirecourt*- qui accèdent au niveau supérieur et les 2 équipe de la PN M -*Nilvange* et le *Haut du Lièvre*- qui sont reléguées.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT	
									ARB	ENT	JEU				
↔	1	<b>US SILVANGE</b>	48	26	22	4							2201	1853	-
↔	2	VANDOEUVRE 1	46	26	20	6							2370	1996	-
↔	3	SLUC NANCY 1	45	26	19	7							2123	1799	0,11533
↔	4	DOMBASLE	45	26	19	7							2127	2026	0,08671
↔	5	METZ BC 1	43	26	17	9							1925	1807	-
↔	6	BCV VERDUN 1	41	26	15	11							2002	1968	-
↔	7	C S ML AUBOUE 1	37	26	11	15							1986	2037	-
↔	8	LUDRES P S V 2	36	26	10	16							1916	2025	0,11746
↔	9	ASP STE MARIE	36	26	10	16							1754	1892	0,08514
↔	10	ASPTT NANCY 1	35	26	9	17							1581	1701	-
↔	11	ASC CHARNY 1	34	26	8	18							1965	2110	0,11025
↔	12	EB NILVANGE	34	26	8	18							2101	2313	0,09943
↔	13	HAUT DU LIEVRE 1	34	26	8	18							1866	2124	0,09162
↔	14	LE VAL D'AJOL	32	26	6	20							1863	2129	-
<b>BARRAGE PRE-NATIONALE / EXCELLENCE MASCULINE POUR 2 PLACES EN PN M</b>															
↔	1	<b>JOEUF 2</b>	6	2	2	0							168	132	-
↔	2	MIRECOURT - 2	4	2	1	1							154	150	0,10267
↔	3	HAUT DU LIEVRE 1	4	2	1	1							141	159	0,08868
↔	4	EB NILVANGE	2	2	0	2							141	163	-

### EXCELLENCE MASCULINE :

Suite à la demande de Houdemont de regagner le championnat départemental 23 équipes ont participé à l'Excellence ; une poule A de 11 équipes et une poule B de 12 équipes.

Sarrebourg est champion régional. Quatre équipes accèdent à la PN M -BC Thermal et Sarrebourg- en accession directe et -Mirecourt et Joef- à l'issue du barrage PN M / EX M.

Ont été relégués en H M, directement -Sarreguemines- ainsi que le -LS Montigny et Dieuze- suite au barrage les opposants aux deuxièmes d'H M.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
<b>POULE A</b>														
🏆 1	<b>BC THERMAL 1</b>	38	20	18	2							1592	1109	0,11704
🏆 2	<b>MIRECOURT 2</b>	38	20	18	2							1482	1190	0,08544
↔ 3	SAIN T MAX	33	20	13	7							1533	1374	-
↔ 4	GET VOSGES 2	31	20	11	9							1530	1495	0,12574
↔ 5	SLUC NANCY 2	31	20	11	9							1356	1330	0,09114
↔ 6	LA PORTE VERTE	31	20	11	9							1371	1381	0,08464
↔ 7	CHAMPIGNEULL ES	31	20	12	7		1					1270	1255	-
↔ 8	ASPTT NANCY 2	27	20	7	13							1277	1362	-
↔ 9	STE MARGUERITE	24	20	6	12			2				1353	1458	-
↔ 10	TOUL 1	22	20	2	18							1265	1694	-
↔ 11	DIEUZE	21	20	1	19							1220	1601	-
<b>POULE B</b>														
🏆 1	<b>SARREBOURG</b>	43	22	21	1							1973	1472	-
🏆 2	<b>JOEUF 2</b>	39	22	17	5							1952	1546	-
↔ 3	JOUDREVILE P B	38	22	16	6							1543	1400	-
↔ 4	HAGONDANGE 1	37	22	15	7							1680	1512	-
↔ 5	THIONVILLE BC	35	22	13	9							1670	1510	-
↔ 6	FLORANGE OC	33	22	14	8						-3	1696	1644	-
↔ 7	ROSSELANGE	32	22	10	12							1570	1479	-
↔ 8	U S JARNISY	30	22	8	14							1381	1508	-
↔ 9	METZ BC 2	29	22	7	15							1332	1476	-
↔ 10	LONGEVILLE	28	22	6	16							1462	1635	-
🏆 11	<b>L S MONTIGNY</b>	27	22	5	17							1390	1619	-
🏆 12	<b>SARREGUEMIN ES</b>	22	22	0	22							1197	2045	-
<b>RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION</b>														
BC THERMAL		NBC SARREBOURG			57	83								
NBC SARREBOURG		BC THERMAL			100	67								
<b>BARRAGE EXCELLENCE MASCULINE / HONNEUR MASCULIN POUR 2 PLACE4S EN EX M</b>														
🏆 1	<b>LONGWY 2</b>	6	2	2	0							194	88	0,22046
🏆 2	<b>BC THERMAL- 2</b>	6	2	2	0							149	124	0,12016
🏆 3	<b>L S MONTIGNY</b>	2	2	0	2							109	175	0,06229
🏆 4	<b>DIEUZE -</b>	2	2	0	2							103	168	0,06131



## HONNEUR MASCULIN :

L'Honneur était composé de 23 équipes (Toul ayant demandé de repartir en CD) réparties en deux poules ; A de 11 équipes et B de 12 équipes.

L'ASPTT Metz a été déclarée champion de Lorraine. L'AG Pontoise, le BC Aumetz et l'ASC Charny sont relégués en championnat départemental. Du fait d'une poule à 11 équipes le barrage devant opposer les dixièmes pour une relégation supplémentaire a été annulé.

Accèdent à l'Excellence -Vandoeuvre et l'ASPTT Metz- en accession directe et -le BC Thermal et Longwy- suite au barrage les opposants au onzièmes de l'EX M.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT	
									ARB	ENT	JEU				
<b>POULE A</b>															
↔	1	LUDRES P S V 3	39	20	19	1							1802	1178	0,10526
🏆	2	VANDOEUVRE 2	39	20	19	1							1720	1239	0,09500
🏆	3	B C THERMAL 2	32	20	12	8							1370	1283	-
↔	4	BAR LE DUC	31	20	11	9							1480	1474	-
↔	5	NOMEXY	30	20	10	10							1365	1423	-
↔	6	HAUT DU LIEVRE 2	29	20	9	11							1352	1397	-
↔	7	RAON	28	20	8	12							1348	1453	0,10804
↔	8	CHAVELOT	28	20	8	12							1371	1491	0,09256
↔	9	SAINT DIE 2	26	20	6	14							1239	1472	0,13429
↔	10	FLEVILLE	26	20	6	14							1231	1419	0,07447
↔	11	A G PORTOISE	22	20	2	18							1038	1487	-
<b>POULE B</b>															
🏆	1	ASPTT METZ	43	22	21	1							1826	1321	-
🏆	2	LONGWY 2	40	22	18	4							1772	1332	-
↔	3	SILVANGE 2	38	22	16	6							1657	1488	-
↔	4	CTC CHARBON	36	22	14	8							1561	1468	-
↔	5	BCV VERDUN 2	35	22	13	9							1395	1259	-
↔	6	HAGONDANGE 2	34	22	12	10							1433	1539	-
↔	7	C S M AUBOUÉ 2	32	22	10	12							1525	1510	-
↔	8	CREHANGE	31	22	9	13							1507	1560	-
↔	9	HAYANGE	30	22	8	14							1434	1564	-
↔	10	METZ BC 3	28	22	6	16							1169	1487	-
🏆	11	BC AUMETZ -	27	22	5	17							1392	1696	-
🏆	12	ASC CHARNY 2	22	22	0	22							1147	1594	-
<b>RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION</b>															
ASPTT METZ			LUDRES PSV			67	57								
LUDRES PSV			ASPTT METZ			76	77								

## LUDRES PSV

Quelques explications concernant LUDRES PSV.

Du fait de la relégation de l'équipe nationale en championnat régionale et en application de l'article 3 des Règlements Sportifs de la Ligue la procédure suivante a dû être mise suivie :

1/ L'équipe classée 8<sup>ème</sup> en PN M est rétrogradée à la dernière place, elle est reléguée en EX M. L'équipe compte dans le nombre des équipes relégables ;

2/ L'équipe classée 1<sup>ère</sup> de l'Honneur poule « A » quant à elle, elle ne peut accéder à l'excellence et elle est maintenue en HM. Pour l'accession elle est remplacée par l'équipe classée 2<sup>ème</sup>, Vandoeuvre

La saison prochaine si tous les engagements sont confirmés nous auront une équipe de Ludres à chaque niveau de compétition régionale, PN M, EX M et H M.

### ACCESSIONS DEPARTEMENTALES :

Cinq équipes départementales accéderont à l'Honneur Régionale, 4 (1 par CD) en accession directe et la 5<sup>ème</sup> suite à un barrage qui se jouera le 07 juin.

## LES CHAMPIONNATS JEUNES

### LES U17 ET LES U20 FEMININES :

Faute d'engagée aucune compétition régionale n'a été mis en place régionalement dans ces catégories d'âge.

Pour la saison prochaine, à défaut de pouvoir mettre en place une compétition dans ces catégories il sera créé à la demande de la Commission Technique une Coupe de Lorraine U20 et U17. Suivant le nombre d'engagée les rencontres pourront se jouées en aller/retour ou sur 3 rencontres et/ou 2 victoires.

### LES U15 FEMININES :

Sept équipes étaient engagées dans cette compétition qui s'est jouées en deux phases. Une première (2 poules géographiques) pour désigner l'équipe qualifiée pour l'interzone et une seconde regroupant les 6 équipes restantes.

La compétition est remise en place. La Ligue doit à nouveau qualifier une équipe pour l'interzone.

	EQUIPES	PTS	JOUE	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
1	<b>CHAVELOT</b>	19	10	9	1							699	412	-
2	ROMBAS OC -	18	10	8	2							575	472	-
3	SARREBOURG	14	10	4	6							587	602	0,10444
4	SLUC NANCY	14	10	4	6							544	594	0,10418
5	GET VOSGES	14	10	4	6							489	514	0,09136
6	REVIGNY	8	10	1	6		3					258	558	-

## LES U20 MASCULINS :

Neuf équipes engagées contre trois la saison dernière. Le championnat sera reconduit. Comme pour toutes les compétitions de jeunes la Ligue devra qualifier une équipe U20 pour l'interzone.

Pour la saison prochaine la Ligue autorisera les licences « U20 AS » dans la compétition.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
↔ 1	<b>US SILVANGE</b>	31	16	15	1							1499	806	-
↔ 2	HAUT DU LIEVRE	30	16	14	2							1203	852	-
↔ 3	MIRECOURT	28	16	12	4							1204	1036	-
↔ 4	VANDOEUVRE	26	16	10	6							1195	1001	-
↔ 5	B C THERMAL	24	16	8	8							1035	1111	-
↔ 6	SAINT MAX	22	16	6	10							938	1051	-
↔ 7	MAXEVILLE	18	16	4	10		2					917	1086	0,13246
↔ 8	SLUC NANCY	18	16	3	12		1					879	1248	0,07550
↔ 9	L S MONTIGNY	14	16	0	14		2					683	1362	-

## LES U17 MASCULINS :

Dix-sept se sont engagées en U17. Le championnat s'est déroulé en 2 phases :

Une première phase dans laquelle les équipes ont été réparties en 3 poules géographiques pour classer les équipes par niveaux.

Une seconde dans laquelle les équipes, au vu des classements de la phase une, ont été réparties en 3 poules de niveau différent.

Reconduction du championnat U17 la saison prochaine.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
<b>ELITE</b>														
1	<b>SLUC NANCY</b>	20	10	10	0							1053	549	-
2	GET VOSGES	16	10	6	4							751	752	0,11694
3	CTC CHARBON	16	10	6	4							648	748	0,08552
4	ASC CHARNY	15	10	5	5							735	703	-
5	CTC SEL	13	10	3	7							723	794	-
6	SILVANGE	10	10	0	10							513	877	-
<b>EXCELLENCE</b>														
1	<b>METZ BC</b>	18	10	8	2							751	616	0,12160
2	HAGONDANGE	18	10	8	2							662	559	0,08224
3	LUDRES P S V	16	10	6	4							615	568	-
4	CTC PAYS HAUT	15	10	5	5							649	636	-
5	BCV VERDUN	12	10	2	8							532	659	-
6	AS SOUILLY	11	10	1	9							592	763	-

**HONNEUR**

1	<b>L S MONTIGNY</b>	16	8	8	0							636	348	-
2	CHAVELOT	13	8	5	3							549	533	-
3	THIONVILLE BC	12	8	4	4							532	556	-
4	ASP STE MARIE	10	8	3	4			1				430	497	-
5	BAR LE DUC	8	8	0	8							449	662	-

**LES U15 MASCULINS :**

Seize équipes engagées. Championnat en 2 phases.

La première. Les équipes ont été réparties en 3 poules géographiques pour désigner les 2 équipes qualifiées pour l'interzone et pour classer les équipes par niveau.

La seconde. Les 14 équipes restantes ont été réparties en deux poules de 7 équipes de niveau différent.

Reconduction du championnat U15 la saison prochaine à nouveau en deux phases. La Ligue devant qualifier UNE équipe (et non 2) pour l'interzone.

	EQUIPES	PTS	JOUÉ	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT	
									ARB	ENT	JEU				
<b>EXCELLENCE</b>															
1	<b>SLUC NANCY</b>	23	12	11	1							949	677	-	
2	UNION MOSELLE	22	12	10	2							1026	646	-	
3	ASC CHARNY4	21	12	9	3							871	675	-	
4	LUDRES P S V	17	12	5	7							750	827	-	
5	CTC CHARBON	16	12	4	8							693	776	-	
6	THIONVILLE BC	15	12	3	9							578	783	-	
7	ASPTT METZ	12	12	0	12							506	989	-	
<b>HONNEUR</b>															
1	<b>HAGONDANGE</b>	24	12	12	0							922	482	-	
2	CTC SEL	21	12	9	3							800	558	-	
3	METZ BC	18	12	6	6							701	663	-	
4	B C THERMAL	18	12	7	4			1				626	637	-	
5	CTC PAYS HAUT	16	12	5	6			1				651	573	-	
6	SAINT MIHIEL	14	12	2	10							599	910	-	
7	BCV VERDUN	11	12	1	9			2				286	762	-	

**LES U13 MASCULINS :**

Première saison avec la mise en place d'une compétition réservée au « U13 » masculin avec la participation de 12 équipes. La compétition sera reconduite la saison prochaine.

A la demande de la Commission Technique le championnat U13 sera limité la saison prochaine à un maximum de 12 équipes. Les associations devront s'engager auprès de leur Comité Départemental à qui il reviendra de sélectionner les équipes qui joueront en U13 région et de communiquer les qualifiés à la Ligue.

La Commission Technique a fixé le quota d'équipe à qualifier par Comité Départemental à : QUATRE équipes pour le CD 54 et le CD 57 et DEUX pour le CD 55 et le CD 88.

POULE B														
1	<b>GET VOSGES</b>	43	22	21	1							1619	869	-
2	SLUC NANCY	42	22	20	2							1582	798	-
3	SILVANGE	40	22	18	4							1455	933	-
4	CHAVELOT	36	22	14	8							1443	1027	0,10707
5	METZ BC	36	22	14	8							1318	1059	0,09340
6	JOEUF	34	22	12	10							1179	1278	-
7	REVIGNY	31	22	10	11							1077	1032	-
8	SARREBOURG	29	22	7	15							1174	1391	-
9	ASC CHARNY	28	22	6	16							1115	1373	-
10	LONGWY REHON	25	22	4	17							837	1354	0,13735
11	JOUDREVILE P B	25	22	3	19							815	1613	0,07281
12	HAGONDANGE	24	22	2	20							748	1635	-

## LES TOURNOIS INTER-COMITES :

Avec la mise en place de compétitions régionales pratiquement dans toutes les catégories d'âge seulement trois tournois en féminine uniquement ont été organisés le dimanche 07 juin. Un pour les « U13 », un pour les « U17 » et un pour les « seniors départementales ».

## LA COUPE DE LORRAINE

Notre formule avec la participation des équipes nationales, NM 2 et NM 3, avec une entrée en compétition avec les équipés de PN M, après la fin des compétitions respectives donne entière satisfaction même si quelques voix dissonantes se font entendre surtout pour critiquer la présence des équipes nationale.

Avec la refonte du Trophée Coupe de France il n'y a plus d'engagement, toutes catégories, directement auprès des Instances Fédérales et il revient aux Ligues Régionales de qualifier les équipes qui participeront au Trophée National.

Toutes les équipes nationales (NM2, NM3, NF1, NF2 et NF 3) ont l'obligation de participer aux Coupes Régionales. Ce qui est déjà fait en Lorraine. N'en déplaise à certain.

L'équipe féminine et/ou masculine vainqueur de l'une de nos Coupes Régionales sera qualifiée et participera au Trophée national. Pour cette saison sont qualifiées pour la phase nationale Joeuf Homécourt en masculin et l'ASPTT Nancy Tomblaine en féminine.

Avec la refonte du Trophée National nous devons modifier notre échelle des handicaps qui sera dorénavant de +7 points par niveau de différence de compétition.

<b>CHALLENGE MICHEL TISSIER / MASCULIN</b>			
<b>1/2 FINALE</b>			
AUBOUE (PN M) +15	JOEUF HOMECOURT (NM 2)	74	106
MIRECOURT (NM 3) +07	UNION STE MARIE METZ (NM 2)	60	87
<b>FINALE</b>			
<b>JOEUF HOMECOURT (NM 2)</b>	UNION STE MARIE METZ (NM 2)	81	76
<b>CHALLENGE BERNARD KERIQUEL / FEMININ</b>			
<b>1/2 FINALE</b>			
GET VOSGES (PN F)	EB NILVANGE (PN F)	55	58
JOEUF HOMECOURT (EX F) +07	PTT NANCY (PN F)	55	68
<b>FINALE</b>			
EB NILVANGE (PN F)	<b>PTT NANCY (PN F)</b>	44	65

## LES OBLIGATIONS

### ***OBLIGATIONS DES EQUIPES DE JEUNES :***

Deux équipes : Florange (EX M) et Saint Max (EX F) ont été sanctionnées sportivement d'un retrait de 3 points au classement final.

### ***STATUT DE L'ENTRAINEUR : Gestion Régionale par la Commission Technique.***

Deux équipes sont sanctionnées de la perte de 2 points au classement final contre 6 la saison dernière :

- BOULANGE FONTOY en EX F
- FOLKLING EX F, 2<sup>ème</sup> saison consécutive ;

## LA FEUILLE DE MARQUE « E-MARQUE »

La feuille de marque électronique « E-MARQUE » sera disponible à tous les niveaux de compétitions régionales. Elle restera obligatoire uniquement sur les championnats Pré-Nationaux Masculin et Féminin.

Pour toutes les autres compétitions, rencontres des niveaux jeunes et seniors, les associations sont libres et ont la liberté d'établir et de mettre en place une feuille électronique E-marque ou une feuille papier.

## L'ALL STAR GAME

La 8<sup>ème</sup> édition de l'All Star Game s'est déroulée pour la première fois en Meuse avec un réel succès et devant un nombreux (en permanence 500 spectateurs présents) et chaleureux public.

Nous ne pouvons que féliciter et remercier le BC Verdun, son Président et tous ses bénévoles pour l'excellente organisation de cette journée.

La CSR souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et à la saison prochaine.

Un merci tout particulier au secrétariat, à Bertrand et aux deux membres de la Commission pour l'aide qu'ils (qu'elles) m'ont apporté durant toute la saison.

Le Président de la Commission Sportive Régionale,  
L. KULINICZ

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

Présenté par Monsieur Eric BETTIOL



## BILAN TECHNIQUE

Sept réunions techniques, deux journées ETR et une réunion de la Commission Technique.

### FORMATION DU JOUEUR

Nombre de jours de stage :

- Août 2014 : Benjamins (3 jours) et Minimes (3 jours)
- Toussaint 2014 : Minimes 1 (2 jours) + tournoi Minimes (2 jours)
- Noël 2014 : Minimes 1 Tournoi des Trois Frontières (3 jours)
- Février 2015 : Minimes 1 (3 jours) et Benjamins (3 jours)
- Mars 2015 : TIC and TIL Benjamins (4 jours) et Finales Nationale UNSS (4 jours)
- Avril 2015 : Minimes 1 et Minimes 2 (3 jours) - Tournoi Minimes 2 (3 jours)
- Juin 2015 : Tournoi Minimes 1 (3 jours)

Résultats tournois :

CATEGORIES	TOURNOIS	MASCULIN	FEMININ
MINIMES 2	TIL QUALIFICATIF 2000	1 <sup>er</sup> ex-aequo	3 <sup>ème</sup>
MINIMES 1	PRE TIL 2001	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
BENJAMINS	TIC and TIL 2002	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>

Niveau individuel

Pas de sélection en camp national ni entrée INSEP, trois filles en centre de formation (Charleville Mézières, Strasbourg, Arras).

### FORMATION DE CADRES

- Entraîneur Jeunes (EJ) : Toussaint 2014 (3 jours) - Mai 2015 (2 jours)
- Entraîneur Régional (ER) : Janvier 2015 (2 jours) - Avril 2015 (3 jours)
- CQP : Septembre 2014 (2 jours) - Mars 2015 (2 jours)



## Résultats

EXAMENS	CANDIDATS	ADMIS
ER	12	6
EJ	10	8
INITIATEURS	23	17

ER : Examen sur site pour la péda.

EJ - INITIATEURS : un jour d'examen.

CQP en cours (15/06/2015).

## PREVISIONNEL 2015-2016

### FORMATION DU JOUEUR

- Camp inter ligues : du 23 au 26 Août 2015
- Camp Benjamins : du 25 au 27 Août 2015
- Stage Minimes (20 garçons et 20 filles) : du 28 au 30 Août 2015
- Camp inter zones : du 17 au 23 Octobre 2015
- Stage Minimes 1 (12 garçons et 12 filles) : 27-28 Octobre 2015
- TIL Minimes 1 : 29-30 Octobre 2015
- Tournoi des Quatre Frontières : du 27 au 29 Décembre 2015
- TIC lorrain : ?
- Stage Minimes 1 et Minimes 2 (17 garçons et 15 filles) : du 06 au 10 Février 2016
- Stage Benjamins (15 garçons et 15 filles) : du 14 au 16 Février 2016
- TIC and TIL : du 17 au 20 Février 2016
- Stage Minimes 2 (12 garçons et 12 filles) : du 10 au 12 Avril 2016
- Tournoi Minimes 2 : du 13 au 15 Avril 2016
- TIL Minimes 1 : du 17 au 19 Juin 2016

Le Président de la Commission Technique Régionale,  
E. BETTIOL

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Présenté par Monsieur Luc VALETTE



Les règlements de la Ligue de Lorraine évoluent en fonction des décisions prises par la FFBB.

Pour la saison 2015/2016 la principale évolution concerne la charte des officiels.

Les détails de cette charte vous sont exposés par la CRO et des documents sont disponibles sur les sites internet de la Ligue et de la FFBB.

Le principe est simple (même si la mise en œuvre sera moins simple surtout pour la première saison) : la charte repose sur un système de débit / crédit.

Au débit figurent les obligations (en nombre de points arbitre et points OTM) du club en fonction des équipes engagées dans des championnats à obligation.

Au crédit viendront s'impacter les points arbitre et OTM en fonction des contributions des officiels du club (arbitres officiels, arbitres club, OTM officiels et OTM club) pour l'ensemble des actions qu'ils réaliseront dont le parrainage et le tutorat.

En fin de saison un rapprochement débit / crédit sera effectué : si le club est en positif (crédit plus élevé que le débit) pour les arbitres **et** pour les OTM il bénéficiera de points « passion » club qui pourront être transformés en bon d'achat.

Dans le cas contraire le club est en négatif (crédit inférieur au débit) pour les arbitres **et/ou** pour les OTM il devra s'acquitter d'une pénalité financière. La nouvelle charte des officiels ne prévoit pas de pénalité sportive. L'application de la charte reposera sur les informations disponibles dans FBI, le traitement des données sera automatisé.

La saison 2015/2016 verra également l'aboutissement ou le déploiement de modifications déjà engagées :

- Les nouveaux tracés devront être opérationnels pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015 au plus tard (voir commission salles et terrains).

- La feuille de marque électronique (e-Marque) a été déployée sur l'ensemble des championnats de France et les championnats de Pré-nationale au cours de cette saison avec succès. La saison prochaine verra ce déploiement se poursuivre en championnat régional (voir les commissions sportives et CRO) ainsi qu'en championnat départemental pour certains comités.  
Des outils d'information et de formation (dont un module de e-learning) sont disponibles sur le site internet de la FFBB ; les CRO et CDO sont également en mesure de vous aider, n'hésitez pas à les solliciter.
- Les CTC (Coopération Territoriale de Club) sont l'outil privilégié par la FFBB pour gérer les projets de mutualisation et de coopération concernant plusieurs clubs. Ce dispositif est détaillé sur le site de la FFBB., les dossiers de création de CTC doivent être déposés pour le 30 avril au plus tard. Petit rappel : les équipes d'entente ne peuvent plus participer à une compétition régionale.

Nous sommes à votre disposition si vous avez besoin d'éclaircissement sur ces dispositions réglementaires.

La saison a été longue pour tous, faites un bon break pour attaquer la saison 2015/2016 en pleine forme.

Le Président de la Commission Régionale  
des Statuts et Règlements,  
L. VALETTE

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES SALLES ET TERRAINS

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET



C'est la dernière ligne droite !

En effet, pour la saison 2015-2016 dans tous les championnats de France Jeunes, Pré-National, Régionale et Départemental, les équipements sportifs, chrono, tracés devront satisfaire à la nouvelle réglementation.

Ce qui a déjà été réalisé et adapté à la nouvelle réglementation :

- Au 1<sup>er</sup> Septembre 2010 : PROA, PROB, NM1, LFB, L2 (ex NF1).
- Au 1<sup>er</sup> Septembre 2013 : NF1, NF2, NM2.
- Au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 : NF3, NM3.

Les éventuelles difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrages propriétaires ou occupant des salles devront être signalées au secrétariat des Commissions des Salles et Terrains des Comités Départementaux.

Vous trouverez joint à ce compte rendu les plans détaillés (5 annexes) pour la réalisation des nouveaux tracés à réaliser selon la dimension du terrain de jeu (28m x 15 - 26m x 14) etc...

Il est demandé à chaque association ou propriétaire de salle de renvoyer un questionnaire au Comité Départemental par courrier ou mail en indiquant si oui ou non les nouveaux tracés ont été réalisés.

Chaque président de Commission Départementale des Salles et Terrains est à votre disposition pour tous renseignements à ce sujet.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Président de la Commission Régionale  
des Salles et Terrains,  
P. JOLIMET